

Décennie du projet de liaison fixe Europe - Afrique

Communication du Prof. Abdelaziz Benabdellah

II



Cordoue, fut dès le 10ème siècle, le point de départ des caravanes qui, à travers le Détroit, rejoignaient l'Afrique.

Ibn Kherdadabbah, géographe arabe du IIIème siècle de l'hégire (IXème), précise que les marchands slaves menaient leur commerce à travers le monde, en passant au Sous El Adnâ par Tanger et delà, ils gagnaient l'Ifriquia et l'Egypte.

Ce fut alors que Sijilmassa devint rapidement une grande place de commerce où vinrent s'établir, à côté des Berbères, des négociants venus de Basra, de Koufa et de Bagdad, la plus grande cité du monde islamique. C'est par l'intermédiaire des ports du Maghreb ou des convois terrestres que les stocks centralisés à Sijilmassa gagnaient l'Orient.

A Sijilmassa vivaient des négociants aisés dont les plus riches entretenaient avec le Soudan un troc fructueux de sel, de bronze contre de l'or en poudre. Ibn Haouqal dit avoir vu à Sijilmassa un chèque de 40.000 dinars émis par un négociant de la cité au profit d'un collègue de la même cité (Al Massalik p. 70) - Ibn Saïd affirme en avoir vu lui aussi. Yacout précise dans son mōjam que les tissus de la ville étaient de meilleure qualité que ceux d'Egypte.

Les grands centres étaient déjà les foyers d'une civilisation, de teinte andalouse, dont la nouvelle dynastie fut la bienfaitrice par le large mécénat qu'elle exerçait autour d'elle.

"La civilisation andalouse - remarque à son tour André Julien - prit alors un caractère d'autant plus éclatant qu'elle coïncida avec le rétablissement de l'ordre apporté par les Almohades", qui mirent fin à la gabegie financière des roitelets andalous; ils favorisèrent en outre l'agriculture, sans négliger l'industrie dont l'influence se fit sentir jusqu'à Ceuta, renommée par sa production de papier. A Fès, tournaient également, selon l'auteur du Kirtâs, 400 moulins pour la même fabrication.

Jativa en Andalousie constituait un des piliers de ce trio qui fournissait du papier à l'Europe Occidentale, alors que Samara, capitale Irakienne en pourvoyait l'Europe Orientale.

L'éminent orientaliste espagnol, le Professeur Casiri fait état d'un manuscrit arabe à l'Escurial, en papier portant la date de 1009 de l'ère chrétienne (Gustave le Bon, civil des Arabes - Edit. Française p. 519) / Gauthier, Moeurs et Coutumes des musulmans, p. 249).

Les ports de l'Empire devinrent les centres d'une activité commerciale intense. Les échanges s'y développèrent avec Pise, Gênes, Venise et Marseille. Les musulmans qui avaient été alors, reconnaît A. Julien, les premiers à organiser les formes de leur commerce, selon les nécessités du trafic international, avaient perfectionné leurs méthodes dont les chrétiens s'inspiraient. Une politique jointe à un système de sécurité aussi solide que généralisé, ne firent que développer, de plus en plus, les rapports et les échanges entre Chrétiens et Musulmans.

Partout, s'épanouissait une civilisation brillante, marquée d'une ampleur et d'une magnificence qui se reflétait dans la vie citadine, et jusque dans le comportement rural. Dans l'architecture des grands monuments de Séville, de Rabat et de Marrakech, le souci de la qualité se doublait du sens de la grandeur. Des procédés nouveaux, empreints d'un mécanisme médiéval assez perfectionné, furent employés en matière de construction et de transport de matériaux lourds.

Grâce à une technique agricole importée d'Andalousie, des sortes de "fermes expérimentales" à culture intensive, prospéraient sous la gestion directe des autorités. Parmi ces vastes vergers, était El Menara, à Marrakech, dont l'olivieraie comprenait, à elle seule, 15.000 arbres; un explorateur anglais, cité par DE CASTRIES; la visita en 1741 et la qualifiait du "plus beau site de toute l'Afrique".

D'après des statistiques et des tableaux comparatifs dressés par certains chroniqueurs de l'époque, comme Ibn Battouta, le pouvoir d'achat semble avoir été, au Maroc, le triple de ce qu'il fut, à la même époque, en Egypte. Mais, on était loin du glorieux règne d'Abou El Hassan qui "marqua, note A. Julien, l'apogée de la puissance mérinide" et qui fit du Sultan "le souverain le plus puissant du XIVème siècle".

Le commerce extérieur devint d'autant plus intense que la monnaie en cours était, selon H. TERRASSE, "d'un titre excellent et stable". Les ducats marocains faisaient prime auprès des négociants anglais, qui avaient profité de la défaite portugaise, pour développer l'échange de leur drap contre l'or, le sucre, le cuir et le salpêtre maghrébins. Mais, ce furent surtout les Provinces-Unies (la Hollande) qui entretenirent avec le Maghreb Saâdien un trafic régulier, auquel le Traité de 1610 donna une véritable prépondérance. Le Sultan leur proposa même le prêt d'un million et demi de dinars. Cette politique devenait courante entre le Maghreb et l'Europe, car El MANSOUR avait déjà accordé au DON ANTONIO, prétendant au trône du Portugal, un prêt de 400.000 livres.

Pour accroître les échanges avec l'Europe, ZIDAN envoya à l'étranger des agents qui entreprirent une véritable propagande pour les produits du Maghreb, son cheptel, ses minerais (cuivre, plomb, fer, soufre, etc...). Mais, il dut protéger l'industrie artisanale de la concurrence étrangère et interdire l'importation de certains tissus anglais.

"Soucieux de défendre l'intégrité du Maroc, MOULAY ISMAIL ne l'était pas moins, note A. Julien, de développer son activité économique". "Il souhaite, écrivait de lui un Résident Français, l'agrandissement de ses sujets, et celui de leurs fortunes, par le commerce qu'il préférerait à la piraterie".

C'est ainsi que, deux ans après la libération d'Arzila (1691), Tanger et Larache ayant été respectivement libérées en 1684 et 1689, PIDOU de ST OLON, signala la reprise des échanges avec l'Europe. La ville de Fès, "magasin général pour toute la Berberie", alimentait les ports de Salé et de Tétouan. Des marchandises variées étaient importées d'Espagne, d'Angleterre, de Hollande et de l'Italie. Les tarifs douaniers, imposés aux marchandises, à leur entrée et à leur sortie, atteignaient parfois 25%.

Un renouveau économique fut réalisé, grâce à l'heureuse initiative de SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH (I) qui, en fondant Mogador, coupa

court à l'active contrebande des Européens dans le Sud Marocain. Dès lors, le commerce extérieur est pratiquement accaparé par le nouveau port.

Le Maroc exportait en Europe son excédant de production; en 1845, il exporta 75.000 tonnes de blé et de légumes secs, par le seul port de Mogador.

Vers 1859, date de la mort de MOULAY ABDERRAHMANE, le cheptel marocain a été évalué par CHARLES LAMARTINIERE (dans son ouvrage la Question du Maroc, édité à la même année) à 48 millions d'ovins et près de 6 millions de bovins. L'industrie artisanale produisit en série des articles variés.

Ces produits artisanaux marocains étaient très recherchés. On trouve les modèles d'Azemmour parmi les broderies espagnoles et italiennes du XVIème siècle. Avec les broderies d'Azemmour, c'est la renaissance que nous trouvons au Maroc. Entre les motifs européens et les motifs marocains, la différence est peu sensible et ne repose que sur un déplacement de l'équilibre des figures. Tous ont été connus de l'Occident. Les Morisques ont apporté à Rabat le rinceau renaissance, la broderie sur filet, la dentelle au fuseau.

Les artisans évoluaient, alors, dans le cadre d'un "régime corporatif" très libéral qui ne s'altérera, reconnaît PALLEZ, qu'au contact de l'Occident. Le Makhzen respectait le principe de la liberté du commerce. A côté des vastes vergers d'Aguedal, à Marrakech, se trouvaient les jardins d'essai où on tentait d'acclimater toute une gamme de fleurs importées d'Europe. En 1864, la plantation du coton a pris un développement considérable aux alentours de Mazagan. La production s'élevait, d'après le vice-consul français T. GILBERT, à 400 quintaux de textile dont la valeur représentait près de 100.000 francs-or (chiffre d'autant plus important que les exportations totales du Maroc ne dépassaient guère, alors, 22 millions de francs-or). Une industrie mécanisée transformait, sur place, des cotons dont le Maroc produisait une qualité très appréciée en Europe et à New-Orléans, la variété "See Island" aux longues soies américaines.

Sur le plan social, la civilisation hispano-mauresque primait, partout, les velleités européennes, en l'occurrence.

"En Andalousie, presque tout le monde savait lire et écrire, tandis que dans l'Europe Chrétienne les personnes les plus haut placées, à moins qu'elles n'appartinsent au clergé, ne le savaient pas

(DOZY - l'Histoire des Musulmans d'Espagne T. II - P. 184).

“Dans les campagnes de Silves, presque chaque paysan avait le talent d'improviser (Al-Kazwini, Cosmographie - Ed. Wustenfeld - T. II - P. 364).

Dans la magistrature, l'Etat s'efforçait d'assurer au citoyen des garanties juridictionnelles, par le choix rigoureux de juges intègres et le ferme contrôle exercé sur la magistrature. Le Sultan MOULAY SMAIL ordonna une révocation massive de tous les cadis de la campagne, jugés inaptés.

Déjà sous l'Almohade Yacoub El Mansour, MILLET affirme que ce Souverain “adresse une circulaire aux cadis pour rappeler les règles qui doivent présider à l'observation de la justice et il annonce l'intention de faire rendre gorge aux caïds prévaricateurs”. (Les Almohades, p. 112).

“C'est un fait qu'avant le Protectorat, les cadis ne commettaient pas, aussi largement, les abus que l'on a pu relever depuis, parce qu'ils n'ont plus été freinés par les réactions du sentiment public” (La France en A. du N - P. 214).

Les Musulmans sont convaincus de la portée universelle du Droit Musulman, adaptable à toutes les conjectures et à toutes les époques, comme en fait le voe adopté à l'unanimité, au cours de la séance finale du 7 Juillet 1951, lors du Congrès International du Droit comparé : “... il est résulté clairement que les principes du Droit Musulman ont une valeur indiscutable et que la vérité des écoles à l'intérieur de grand système juridique, implique une richesse de notions juridiques et de techniques remarquables, qui permet à ce Droit de répondre à tous les besoins d'adaptation exigés par la vie moderne”.

A l'époque où l'Andalousie dépendait de Marrakech, capitale du Maroc, un ensemble de médecins de toutes spécialités ont été attirés par la Cour Almoravide et Almohade. La plupart de ces Sages, à la fois philosophes, médecins et pharmacologues, avaient opté pour passer le reste de leur vie, dans l'entourage des Califes Berbères qui ont cristallisé, pour la première fois dans l'histoire de l'Afrique du Nord, le Maghreb Arabe, unifié sous le même sceptre. Ils avaient une double mission clinique et enseignante et procédaient à des recherches thérapeutiques, pharmaceutiques dans les hôpitaux, tout en donnant des cours étayés par des travaux pratiques. Les Rois Omeyyades d'Andalousie excellaient dans ce domaine où d'heureuses initiatives enrichissaient les laboratoires et les centres hospitaliers. Mais, à partir du

XIème siècle ap. J., âge d'or de l'Espagne musulmane, une histoire commune commença à se forger, pour synthétiser le double apport des côtes Nord et Sud du Détroit de Gibraltar - que d'aucuns appellent “Occident Musulman”.

Depuis le XIème siècle, le Maghreb a connu toute une lignée de médecins dont quelques-uns avaient une réputation universelle, Ibn Tofeïl et Ibn Rochd devaient jouer, successivement, le rôle de médecins officiels de la Cour almohade. Averroès fut le premier, bien avant William Harvey, à analyser, dans ses “Kollia”, le mécanisme de la grande circulation du sang, chez l'homme. La famille des Beni Zohr comptait plusieurs praticiens, tant parmi les femmes que parmi les hommes; l'un d'entre eux, Abou Marouane, devait révéler, huit siècles avant Pasteur, l'existence de parasites, précisément ceux de la gale. L'heureuse influence andalouse se faisait, alors, profondément sentir. Abou Kasis fut le célèbre chirurgien de tout le Moyen-Age. C'est à lui que la chirurgie médiévale doit plusieurs de ses découvertes : il parvient à suturer les artères, à traiter avec succès certaines formes de paralysie. Pour la première fois, il fit usage de fils de soie dans les opérations chirurgicales.

Pour concrétiser cette symbiose, je citerai les spécimens typiques d'une lignée de médecins dans la famille des Beni-Zohr.

Abou Al Alâa Zohr Ben Zohr est - semble-t-il - le premier médecin andalous qui immigra au Maroc, après l'emprise almoravide sur le Sud de l'Espagne. Il quitta, alors, la Cour du Prince de Séville Al-Mo-Tamid, pour devenir le médecin particulier de Youssef Ben Tachfine, le grand héros de Zellaka. Ce fut Abou Merouane, Abdel Malik Ben Abi bekr, père d'Abou Al-Alâa, qui s'installa le premier, dans la cité andalouse. Savant oriental, il présidait à la destinée de l'art médical, dans les services hospitaliers de Baghdad, du Caire et de la ville Kayraouane en Ifrikia (Tunisie) ; il était déjà connu par certaines options cliniques anormales qu'il avançait dans l'exercice de sa fonction, mais son fils Abou Al-Alâa trouva dans l'ambiance paisible et généreuse du Palais de Marrakech, un terrain propice pour l'épanouissement de son génie créateur, cristallisé surtout par son sens aigu d'observation. Ses travaux ont été réunis dans son ouvrage (et-Tadhkirah), ou recueil d'observations et constatations cliniques enregistrées pour le futur médecin de la cour, son propre fils Ibn Zohr. Ce compendium très précieux constitue une étude sérieuse et bien documentée sur les maladies de l'époque, à Marrakech, et les remèdes adéquats préconisés dont le degré d'efficacité a pu

être strictement contrôlé, dans des cas précis. Après la mort d'Abou Al-Alâa, le Monarque Almoravide Ali, fils de Youssef Ibn Tachfine ordonna l'élaboration d'un autre recueil, à partir des cas expérimentés par Abou Al-Alâa. Ce *compendium* complémentaire mis au point, dès l'an 526 de l'Hégire (1131 ap. J), figure en manuscrit à l'Escurial (N° 884). Un texte en hébreu fut traduit par J. De C. (manuscrit conservé à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris). D'autres traductions virent le jour dès 1280 ap. J. avec une dizaine d'éditions entre 1490 et 1554 ap. J. Un traité d'Abou Al-Alâa sur les maladies des reins a été rédigé également, à l'intention du Khalife Ali Ben Youssef. Il n'en existe que sa traduction latine (éditée en 1497 ap. J). Un autre manuscrit sur les (Particularités) conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris, est une des Références d'Ibn Al Beïtar, dans son *Épître sur les "Propriétés des viandes"*. Notre éminent praticien a élaboré d'autres traités sur diverses spécialités aussi bien médicinales, comme son "Compendium sur les Secrets de la Médecine" que pharmacologiques, telle sa thèse sur "la composition des médicaments". La lignée géniale des Beni Zohr comporte d'autres grands esprits non moindres, tel Abou Marouane Abdel Malik Ben Zohr, fils d'Abou Al Alâa; d'aucuns voient en lui un spécialiste plus qualifié qu'Avicenne et seulement égalé par Razès. Il est l'auteur du fameux *Traité sur "l'Iktisâd"* (Economie), dédié au Prince Ibrahim Ben Youssef (Frère du Khalife Ali). C'est une sorte de Recueil ou code qui compile les élaborations des médecins antérieurs (comme le définit l'auteur lui-même) et qui est destiné à des collègues et non au public, traitant notamment de la "Contagion". Dans certaines de ces initiatives, Ibn Zohr s'inspirait des expériences de son illustre père ; il tâtaït le pouls et analysait l'urine dans ses diagnostics. "L'Iktisad" est devenu ainsi, le manuel classique qu'il enseigna lui-même en 535 H/1140 ap. J, à son collègue le poète sévillan Abou Al Hakam Ibn Ghaladou. Son succès revient peut-être à la méthode nouvelle initiée par Ibn Zohr, pour bien asseoir les principes essentiels de ce qu'on appelait "la sagesse analogique" et qui consistait à marquer toute investigation d'une empreinte rationnelle, permettant l'aboutissement sûr de meilleurs résultats. Ibn Zohr était, en effet, à la fois le théoricien et le praticien qui tenait à étayer ses travaux par des expériences effectuées sur le terrain, avec le souci de soumettre tout le matériau d'appréciation à un examen scientifique dûment soutenu. C'est pourquoi il tenait également à préparer, lui-même, les médicaments qu'il aurait ordonnés, faisait de la médecine et de la pharmacologie une équation harmonieuse. Il se réservait le droit exclusif de définir le régime auquel le patient sera

soumis, ainsi que le dosage des médicaments ordonnés. Grâce à cette méthodologie, les options personnelles du médecin spécialisé jouaient un rôle capital qui permettait, parfois, la découverte de maux nouveaux ou de cas spécifiques, comme dans la pulmonothérapie ; il put procéder à une opération sur la bronchite. Mais, c'est surtout dans les maux afférant au système digestif, qu'il a pu consacrer le plus de temps, en faisant usage d'un matériel inconnu auparavant, tel l'emploi d'un tube concave en étain, pour nourrir les malades empêchés d'avaler ainsi que l'ingurgitation de vaccins nutritifs (sérum), il découvrit aussi le microbe de la gale. Il s'est penché ainsi sur les méthodes anciennes trop compliquées pour les simplifier, en avançant, toutefois, une thèse nouvelle qui voit dans la nature, en tant que force régularisant le système interne de l'homme, les secrets de toute thérapeutique. Il s'agit, pour le praticien, de s'oublier entièrement, en incarnant son malade, en analysant avec soin et patience, son processus psychosomatique, tout en puisant dans ses propres réminiscences, expériences et dans son "discursif clinique". Ibn Zohr était un génie sans pair dont l'ouvrage (*At-Taysir*) devint le codex des médecins du Moyen-Age et le catalyseur d'une triple branche : la pharmacologie, la chirurgie et la médecine générale. Le petit-fils Abou Bekr Ben Ali Marouan était un médecin - poète, très pieux qui mourut 596 H/1199 ap. J, après avoir servi les deux dynasties régnantes almoravide et almohade ; il représentait l'archétype de l'homme cultivé dans la conception nouvelle du pragmatisme almohade, animée par le souci de la synthèse et la symbiose harmonisante entre sciences islamiques, art linguistique arabe et technologie. Abou Bekr savait par cœur tout le *Sahih* d'Al-Bokhari (Codex des traditions prophétiques les plus authentifiées) et la poésie de (Dhou-er-Rimma), comportant le tiers du patrimoine poétique de langue arabe.

Le Sévillan Ibn er-Roumia du 12ème siècle fut le plus grand herboriste de l'époque. Il enrichit la nomenclature de Galenos par les fruits de ses recherches, à la suite d'une longue péripétie à travers l'Andalousie et le Maroc. Ce travail fut complété par le codex d'Al-Idrissi, grand géographe et explorateur de Ceuta. L'andalous "Ibn Joljol", fameux naturaliste du 10ème siècle de l'ère chrétienne, a traduit en arabe l'œuvre de "Diskorites", en y ajoutant une pharmacopée élaborée par les Arabes.

L'œuvre entreprise dans le vieux Maghreb, en vue de protéger l'hygiène et la santé publique, loin d'être idéale, n'était cependant pas négligeable pour l'époque. Un maristân était fondé, pour la première fois, à Marrakech, sous les Almohades. D'après

l'auteur contemporain du "Moojib", il aurait constitué un véritable hôpital, digne des hôpitaux d'Orient qui furent les seuls à présenter, à cette époque, les garanties requises.

A l'image de l'Andalousie, les dispensaires et les infirmeries se répandirent bientôt, dans les grands centres. Tolède, en Andalousie, comptait déjà, à elle seule, aux premiers siècles, 400 hôpitaux, d'après l'Américain Victor Robinson.

A Fès, au XIV^{ème} siècle, un hôpital traitait les neurasthéniques. en essayant d'agir sur les nerfs du patient, par la musique dite andalouse.

On saisit aisément l'importance de telles institutions, en constatant que l'Europe était encore au stade de la médecine cabalistique. Certains réprouvaient, alors, toute médication, comme étant un défi à Dieu qui punissait par le mal physique. Cette ère dite "de la foi" ne prit effectivement fin qu'au début du XII^{ème} siècle, sous l'influence de la civilisation andalouse qui était, alors, en plein épanouissement. Il est vrai que, pendant les derniers siècles, le Maghreb lui-même a failli revenir à ce stade, sous l'influence néfaste d'une religiosité dégénérée. Mais cette marque d'ankylose ne fut qu'un des aspects de cette régression, souvent superficielle à laquelle les grandes civilisations devaient fatalement s'exposer.

Fès demeura longtemps le centre intellectuel le plus actif du Maghreb. C'est elle qui hérita du rayonnement de Kairouan et des grandes cités andalouses. Sa fameuse université, une des plus vieilles du monde, en fit une capitale de l'esprit où venaient se rallier les étudiants nord-africains, soudanais, égyptiens, lybiens et même européens. Nous ne citerons que le cas du futur pape SYLVESTERE II, qui, après avoir appris à la Karaouyne les chiffres arabes, les introduisit, pour la première fois, en Europe. La Karaouyne était "la première école du monde" (Delphin, Fas, son université - 1889) (se référer à mon ouvrage arabe sur les missionnaires intellectuels entre le Maghreb et l'Orient).

"La bibliothèque de l'Emir (Abou Yacoub, l'Almohade) s'enrichissait des dépouilles de l'âge précédent, au point d'égaliser, dit-on, celle du Sultan Oméiade Hakem II/(Millet, à Cordoue les Almohades, p. 101).

Le Maghreb a été donc le point de contact entre deux mondes. "Ce fut par le Maghreb aussi, dit André Julien, que la théorie de la musique des intervalles et des modes pénétra d'Orient où elle s'était formée, en Espagne où il demeure à peu près intacte".

La femme maghrébo-andalouse sut profiter de l'esprit libéral du législateur musulman.

C'est aux Arabes... "que les habitants de l'Europe empruntèrent, avec les lois de la chevalerie, le respect galant des femmes qui imposaient ces lois" (G. LE BON, p. 428).

"L'Islamisme a relevé la condition de la femme et nous pouvons ajouter que c'est la première religion qui l'ait relevée... Tous les législateurs antiques ont montré la même dureté pour les femmes" (Ibid... p, 430).

"L'esprit chevaleresque des Arabes, leur respect pour la femme sont très connus. Le Wali de Cordoue ayant, en 1139 - dit Gustave le Bon - assiégé Tolède, appartenant alors aux Chrétiens, la reine Bérengère, qui y était enfermée, lui envoya un héros pour lui représenter qu'il n'était pas digne d'un chevalier brave, galant et généreux, d'attaquer une femme. Le général arabe se retira aussitôt, demandant pour toute faveur l'honneur de saluer la reine" (La Civilisation des Arabes, p. 286).

Le port du voile fut, un certain temps, à la mode en Sicile. Les femmes chrétiennes étaient "voilées de voiles aux couleurs variées... Elles se pavant en se rendant à leur église ou plutôt à leur gîtes; elles portent, en somme, toute la parure des femmes des musulmans, y compris les bijoux, les teintures et les parfums". (Ibn Jobeir, G. DEMONBYNES, p. 391).

Les dames maures de Fès trouvaient de bon ton, au XVI^{ème} siècle, d'être vêtues à l'espagnole; celles de la haute société parlaient le portugais. (DESMAZIRES, p. 27).

Citant une femme de Fès, El Aliya, fille de Taïb Benkirane, qui donnait des cours de logique à la mosquée andalouse, MOULIERAS dit : "une femme arabe, Professeur de logique, qu'en pensent nos géographes et nos sociologues qui ont répété, sur les tons les plus lugubres que le Maroc est plongé dans les ténèbres d'une barbarie, sans nom, dans l'océan d'une ignorance incurable ? une intelligence marocaine plane dans les régions élevées de la science". (Le Maroc Inconnu, T. 2, P. 742).

Mais, toute structuration tendant à élargir et renforcer dans le contexte méditerranéen tout contact Afrique - Occident et Orient - Europe, ne saurait s'épanouir et prospérer, que dans une ambiance de paix.

La course maritime était un des grands fléaux qui infestaient le Moyen-Age et une bonne partie des Temps Modernes. A but souvent lucratif, cette pira-

terie attirait à la fois musulmans et chrétiens.

Il est d'abord un fait qui prouve à lui seul, la relativité de la piraterie, dans les rapports maghrébo-chrétiens, à savoir que, dans le commerce général de la Méditerranée, BALDUGGI PEGOLOTTI considérait alors le Maghreb, comme deuxième puissance dans le trafic de l'Occident avec le monde arabe. La constance et la régularité de ces rapports auraient été impossibles, sans un minimum de sécurité. La confiance des Africains dans les Chrétiens demeurait grande.

Malgré les rares agressions d'un caractère souvent privé, un esprit hautement conciliant ne cessait de marquer les rapports entre les gouvernements chrétien et musulman, qui interdirent la course à leurs sujets et permirent "d'indemniser l'étranger qui en aurait souffert" (Traité double entre le Maroc d'une part et Pise et Majorque d'autre part). Bien mieux : ils s'obligèrent souvent à réunir leurs navires, pour agir en commun contre les pirates. Le traité de Cibo porte dans son article 19, que si les Almohades font sortir des navires destinés à donner la chasse à un corsaire génois, la République sera obligée d'armer, de son côté, quelques vaisseaux et de prendre part à l'expédition. Afin d'ôter aux corsaires les bénéfices de leurs brigandages, ils interdirent absolument la vente des objets et des hommes capturés, s'engagèrent à permettre le rachat immédiat ou même la mise en liberté, sans rançon, des captifs. On alla même jusqu'à décréter, en commun, la peine de mort et la confiscation des biens, à l'encontre des chrétiens ou musulmans qui armaient contre les sujets des puissances alliées.

Quand la flotte almohade avait la maîtrise des mers, parce que la première de la Méditerranée, d'après André JULIEN, le danger des corsaires européens n'était que relatif. Les Sultans Almohades entretenaient même une milice, spécialement affectée à réprimer les courses des Chrétiens et des Arabes, à la fois.

Au temps d'Abdel Moumen, "quatre cents navires sont sur le chantier, à savoir, 120 au port de la Maâmoura (sur le sebou), 100 à Tanger, Ceuta, Badis et dans les autres ports du Rif, 100 en Tunisie et à Oran et 80 en Andalousie (Roudh el Kirtas, p. 28).

Sous le règne du Mérinide Abou El Hassan, il y eut, entre safi et Alger, "tant d'enceintes et de vigies que, si l'on allume un feu au sommet de l'une d'elles, le signal est répété sur toutes, dans une seule nuit ou même une partie de la nuit, et cela sur une distance que les caravanes mettent environ deux mois, à par-

courir". (El-Mousnad, Ibn Marzouk, trad. L. Provençal, Hespéris, 1er trim. 1925, p. 61).

Les marins arabes pratiquèrent, jusqu'au XIIIème siècle, les rives de l'Atlantique, de Tanger au Sénégal. (Les Berbères et le Makhzen, R. MONTAGNE p. 22).

Les Arabes restèrent pendant longtemps les seuls maîtres de la Méditerranée (Gustave LE BON. Civil. des Arabes, p. 284).

Le négoce européen avec le Maghreb allait paisiblement son train. "Jusqu'au XVIème siècle - dit LATRIE - le commerce vénitien qui était le plus probe) fréquenta toute la côte de la Berberie avec la même régularité et la même sécurité". La plupart des grandes maisons y avait des agents, surtout à Tanger. C'est que le même traité de 1323 (cité plus haut) déclare expressément que les méfaits réciproques des pirates chrétiens et musulmans ne devront jamais faire encourir la moindre responsabilité, comme d'habitude, de passer d'un pays à l'autre, en toute sécurité, car - ajoute le traité "les marchands sont des gens qui vivent et qui voyagent sur la foi royale et le méfait d'autrui ne doit jamais leur nuire".

La politique étrangère d'Abdel-Moumen imposait comme impératif, l'obligation de châtier, partout, les corsaires qui s'attaquaient aux marines chrétiennes. Même en cas de guerre, on tenait à laisser à la marine nationale le soin de traquer et de punir les escadres ennemies. Les Almohades qui étaient bien pénétrés des exigences du trafic international (dont les musulmans avaient inculqué aux chrétiens certains de ces principes, d'après le témoignage de M. André JULIEN), se faisaient un strict devoir d'assurer, partout et toujours, la liberté et la sécurité des mers, dans l'intérêt même de leur commerce extérieur.

Mais, par suite du démembrement de l'Empire Almohade qui s'étendait sur le sol africain de Tripoli à Tanger et Marrakech, les princes maghrébins divisés se révélèrent impuissants à réprimer la piraterie, qu'une bande d'aventuriers partiquait toujours.

On voit, alors, le brigandage des corsaires arabes se perpétuer sur la mer, malgré les traités et malgré les efforts des princes". DE MAS LATRIE qui fait cette constatation, précise que cette double tendance est surtout manifeste au XIVème siècle.

Cependant, cette bande africaine de pirates, comportait quelques adeptes d'une secte schismatique qui "croyait faire une œuvre méritoire, en vendant les musulmans aux chrétiens" (d'après TIJANI dans son voyage à Tunis en 1306).

En 1501, KHAIR Ad-DINE, dit Barberousse, qui était un renégat, originaire de l'île de Lesbos, transporta ses entreprises en Méditerranée après, avoir passé sur le littoral marocain près de 70.000 Andalous (LANE POOLE, IBID, p. 59). Une foule cosmopolite d'aventuriers, en quête de butin, se mit à la solde des frères Barberousse qui croisaient en Méditerranée.

Toujours est-il que les méfaits de ces pirates, relativement légitimés jadis par un jeu de représailles assez complexe, devenaient, avec le temps, une source d'ennuis pour le Maroc.

Nos souverains n'y pouvaient rien, car la faute incombait à l'Europe qui, bravant l'autorité chérifienne, reconnut aux corsaires dits marocains "pendant deux siècles, une existence légale et quasi officielle" (DE CASTRIES).

En fait, dès l'époque mérinide, un "nid de pirates", établi à la Maâmoura, sur la côte atlantique, commença à devenir célèbre; mais ce sont, reconnaît DE CASTRIES, des pirates de tous pays", qui englobaient plus de chrétiens de toutes nations que de musulmans.

Mais, après l'avènement des dynasties chérifiennes et la reprise par le Maroc de ses places maritimes, un événement d'une importance capitale en marque les débuts : le déplacement du centre de gravité du commerce international de l'Orient à l'Occident, à la suite des grandes découvertes navales. Le Déroit de Gibraltar va devenir la grande voie commerciale. Deux villes sur les côtes du Maroc, avaient alors joué un rôle capital : Salé sur l'Atlantique et Tétouan sur la Méditerranée.

Salé, avec son mauvais port, était cependant la meilleure "échelle d'Occident", car l'Europe y écoulait tous produits à destination du Maroc. Un Consul

Français constatait, en 1699, que les produits d'Occident s'y vendaient "à meilleur marché qu'en Europe même, par la quantité qu'on y a portée".

DE GASTRIES fit remarquer qu'il arriva à Salé des "Turcs" et des renégats de provenance méditerranéenne, "tous forbans de profession".

Salé se trouvait ainsi le seul port marocain sur l'Océan pouvant surveiller le Déroit de Gibraltar dont il n'était séparé que de cinquante lieues.

Les Africains, en général, n'avaient pas une vocation pour la piraterie. On est autorisé "à avancer - dit DE CASTRIES - que les pirates de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Salé, pour ne citer que leurs principales villes, ne se recrutaient généralement pas parmi les indigènes du Maghreb, et nous ajoutons pas davantage parmi les Turcs, car ceux auxquels on donne ce nom étaient, pour la plupart, des renégats ou des descendants de renégats".

Cependant, DE CASTRIES signale une exception dans l'écumage des mers par les pirates installés au Mahgreb. C'est celle dont jouissaient les bâtiments ayant à bord des religieux, allant en rédemption et porteurs de sommes destinées aux rachats des captifs.

Certaines puissances européennes organisèrent des expéditions contre les corsaires de Salé, mais leurs croisières, leurs blocus et leurs bombardements s'avèrent vains. C'est que ces mêmes corsaires étaient protégés par certaines nations occidentales qui s'alliaient aux forbans cosmopolites, pour mieux briguer contre les autorités chérifiennes. D'ailleurs, même les pays européens qui n'en voulaient nullement à la dynastie alaouite traitaient avec les pirates, préoccupés qu'ils étaient d'assurer, pour l'avenir, de meilleurs "modus vivendi".

Le résultat fatal : le libre mouvement maritime à travers le Déroit en pâtissait.